

Chers clients de Phare Patrimoine,

Lorsque notre travail est reconnu, et plus encore à l'échelle nationale, c'est toujours un réel plaisir de le partager avec vous.

Nous avons eu l'honneur d'être récompensés à l'occasion des **Trophées du Patrimoine et de la Performance**, en recevant le titre de :

Meilleur Conseiller en Gestion de Patrimoine de France

Catégorie : cabinets gérant entre 400 M€ et 1 Md€ d'encours sous gestion



Depuis 1989, nous accompagnons une clientèle exigeante, notamment de chefs d'entreprise et de professions libérales en leur proposant des solutions patrimoniales sur le plan fiscal, juridique, financier, immobilier et assurantiel.

Après avoir été élu, en janvier 2026, **Meilleur Cabinet de Gestion de Patrimoine du Grand Est**, cette distinction nationale vient conforter nos méthodes de travail et notre engagement.

Comme vous le savez, notre approche est simple : être disponibles, comprendre précisément les enjeux de chaque situation et sélectionner, en toute indépendance, les meilleures solutions du marché avec sérieux, professionnalisme et discrétion.

Après cette première distinction régionale en début d'année, cette reconnaissance nationale confirme que nous sommes sur la bonne voie. Nous espérons pouvoir vous le démontrer, pendant encore de nombreuses années à travers nos échanges et notre accompagnement.

Au plaisir de vous voir prochainement.

Vous l'aurez compris, mes équipes et moi-même sommes pleinement mobilisés pour vous accompagner dans la durée, avec rigueur, engagement et conviction.

Je vous remercie de votre confiance,



Clément HAENGGI
Directeur Général